

FAVORISER LA BIENTRAITANCE EN ETABLISSEMENT DE SOINS

TARIF 2025

En Intra et sur devis
uniquement.

DUREE 2 jours
(9 h -17 h)

OBJECTIFS - COMPETENCES VISEES



- Contribuer à l'élaboration d'un plan d'amélioration de la prise en charge des différentes formes de maltraitance et éviter les actes pouvant y contribuer
- Revoir leurs pratiques professionnelles en favorisant les comportements de bientraitance

METHODOLOGIE

- Approche à dominante « pédagogie innovante » dans une dynamique apprenante en action (atelier chaque demi-journée), chaque apprenant étant placé au centre de son propre parcours d'apprentissage pour développer son bien-être (au sens européen), son confort et son implication dans sa pratique professionnelle (QVT).
- Les ateliers sont pensés pour que chaque apprenant dynamise au plus près de ses besoins et à son rythme, sa démarche réflexive/auto-analyse de ses pratiques professionnelles, et appui réflexif sur les recommandations de bonnes pratiques en vigueur dans le respect des fonctionnements institutionnels.



PUBLIC CONCERNE

- Cadres de santé, infirmiers
- Aides-soignants, agents hospitaliers

PREREQUIS

- Expérience ou connaissances sur la personne âgée, en perte d'autonomie ou non, en établissement comme à domicile.

NOMBRE DE PARTICIPANTS



12 personnes maximum

(Possibilité d'un multi-établissements !
pensez-y !)

PROGRAMME



PREMIERE PARTIE : ELEMENTS DE CONTEXTE

- Connaissance du sujet et classification des différentes formes de maltraitance :
 - Distinguer les mauvais traitements des négligences et des abus (exemples)
 - Prévenir la maltraitance ordinaire
- Le cadre réglementaire et les textes professionnels en rapport avec la maltraitance :
 - Extrait du décret des actes professionnels de juillet 2004
 - Les droits du patients issus des principaux textes législatifs (depuis 2002)
 - La charte de la personne hospitalisée de 2005
 - Les obligations de dénonciation selon le Code Pénal en tenant compte du secret professionnel
- Les recommandations : renforcer la lutte contre la maltraitance (contrôle des ARS, ALMA, la HAS,)
- Comment éviter d'être ou de devenir maltraitant en institution ; reprise des besoins de la personne selon Maslow. A l'aide de scénettes courantes, les stagiaires auront à distinguer de qu'il convient de faire et quelles attitudes conformes il sera bon d'adopter.

DEUXIEME PARTIE : MISE EN PRATIQUE

La formatrice axe ensuite sa mise en pratique autour de situations afin de permettre aux participants de réfléchir sur leurs pratiques autour de cas réels amenés par les participants.

- Comment réagir face à des troubles du comportement récurrents ?
- La toilette et les soins du corps, les repas, la place des familles s'effectuent dans les meilleures conditions : propositions du groupe
- Des moyens pour répondre de façon adaptée aux résidents en considérant les phénomènes de perte touchant chacun d'entre eux
- Mettre en place des projets individuels de soins et s'y tenir pour éviter les « dérapages »
- Les soignants ont besoin de parler, d'être reconnus dans leurs tâches au quotidien : les moyens possibles.



SUIVI ET EVALUATION DE LA FORMATION

- Test de pré positionnement en début de formation pour évaluer le niveau du stagiaire
- Test de post positionnement en fin de formation pour évaluer l'évolution des compétences
- Fiche d'évaluation globale de la formation
- Remise d'une attestation de formation